

## Les 5 étapes indispensables pour une inscription à l'École Germaine de Staël

### Étape 1 : les besoins de mon enfant correspondent-ils à ce que peut lui offrir l'EGDS ?

Vous reconnaissez votre enfant dans les exemples ci-dessous :

- Votre enfant est à **haut potentiel**.
- Votre enfant **n'a pas été détecté HP** mais il est **curieux de tout**, il aime apprendre, il s'intéresse à de nombreux domaines, il est avide de connaître et de découvrir.
- Votre enfant montre **une ou des aptitudes particulières** dans un ou plusieurs domaines (littéraire, scientifique, artistique, linguistique...) et souhaite aller plus loin.

*« J'ai reconnu mon enfant dans ces critères, mais il a un trouble dys. Pourrait-il malgré cela intégrer l'EGDS ? »*

**OUI** : même si votre enfant a une deuxième spécificité (troubles dys, TDHA, syndrome d'Asperger léger, besoin particulier...), nous pouvons envisager son inscription. Nous devons simplement nous assurer qu'il pourra s'épanouir dans notre cadre scolaire, comme pour tout élève qui souhaite faire partie de nos élèves.

### Étape 2 : la pédagogie de l'EGDS me conviendra-t-elle ?

En souhaitant que votre enfant intègre l'EGDS, vous voulez lui offrir une **scolarité exceptionnelle**, basée sur :

- Un **suivi individualisé** de chaque enfant en fonction de ses talents, de ses besoins, et pour chacune de ses évolutions dans les apprentissages.
- La **fin des cours à 14h30 chaque jour** : un rythme scolaire dense en journée continue, qui permet à l'enfant d'être libre l'après-midi.
- De **nombreuses branches d'apprentissage**, dans toutes les classes.
- Une organisation du travail **vraiment différente** :
  - **Pas de devoirs** jusqu'en 7P, pas de devoirs écrits en 8è et 9è.
  - Des classes aménagées de manière **originale** pour privilégier les différents apprentissages.
  - Des groupes à **effectifs réduits**.
  - Une ambiance studieuse où le **travail est intense, même pour les plus jeunes** (dès 4 ans).
  - Une **atmosphère familiale**, où votre enfant se sentira vraiment chez lui.

### Étape 3 : Y a-t-il des transports scolaires ?

Que vous habitiez à quelques kilomètres ou bien plus loin, y compris dans un canton limitrophe du nôtre, **il y a une solution pour conduire et raccompagner votre enfant chaque jour.**

- Un transport avec un de nos bus depuis le centre de Genève le matin et l'après-midi (après les ateliers, soit à 16h20), avec arrêts possibles sur cet axe.
- Un transport avec un de nos bus depuis la périphérie de Lausanne, passant par les villages situés autour de cet axe.
- Un transport avec un de nos bus à la gare d'Allaman, pour accompagner après leur trajet en train les élèves venant des deux côtés (lignes Neuchâtel, Vevey, Lausanne ou Genève).

### Étape 4 : Combien me coûtera une année scolaire à l'EGDS ?

C'est une question très importante et bien sûr, il faut y penser en amont.

Sachez qu'à l'EGDS, les frais d'écolage sont **calculés en fonction de vos revenus**, avec certaines conditions auxquelles vous devrez porter attention. Citons ici deux exemples :

- pour une famille aux revenus inférieurs à 110'000frs imposables annuels, la scolarité sera de 15'600 frs.
- pour une famille aux revenus de 170'000 à 240'000 frs, le coût annuel sera de 23'000 frs.

Nous vous fournirons le tableau des tarifs si vous le demandez.

A ce tarif, il faudra rajouter 2600 frs de frais administratifs et de matériel (tout le matériel scolaire étant fourni chaque année par l'école).

Si vous avez besoin des transports scolaires, les tarifs sont en fonction de la fréquence des trajets et de la distance. Nous vous fournissons tous les renseignements nécessaires sur demande.

D'autres frais annexes et non obligatoires (ateliers, cours particuliers, repas...) peuvent s'ajouter si vous choisissez ces options pour votre enfant.

### « Mes moyens sont très modestes : Y a-t-il des bourses ? »

**Certaines fondations peuvent octroyer des bourses à nos élèves**, pour financer partiellement ou intégralement la scolarité. Cela reste à étudier au cas par cas, notamment en fonction du lieu de votre domicile et de votre situation personnelle. Nous vous fournissons tous les renseignements nécessaires sur demande.

**Etape 5 : J'ai validé les 4 premières étapes et j'aimerais vraiment que mon enfant puisse intégrer l'EGDS. Comment faire ?**

1-En nous **contactant directement soit par mail** ([contact@coledestael.ch](mailto:contact@coledestael.ch)), soit par téléphone (+41 21 808 00 58) pour nous **donner des informations sur votre enfant** afin de nous permettre de faire connaissance avec son parcours et ce qui en fait un être unique.

2-En fonction de ces informations et après vous avoir écouté attentivement, nous vous proposerons **un essai dans la classe qui correspond au niveau global de votre enfant**. L'essai sera de trois jours au minimum. Vous serez bien sûr invité également à nous rencontrer et à visiter l'école.

3-Si ces trois jours sont concluants, **votre enfant pourra être inscrit à l'Ecole Germaine de Staël !**

*Et si vous avez une question à laquelle nous n'avons pas répondu sur cette page, contactez-nous, nous serons ravis de pouvoir vous aider.*